

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	14	10

-----  
Séance du 15 novembre 2024

L'an deux mil vingt- quatre et le quinze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur BONNAN Christian, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.**

**Présents :** TISSIER Fabienne, DARDERES Paul, CHIRIAUX Allisson, URRUTIBEHETY Baptiste, SARREMIA Carine, MASMONTET Jean, DESCLAUX Amandine, CHAUVEAU Jean-Baptiste, PEREUILH Martine,

**Excusés :** LALANNE Patrice, DESTANDAU Stéphanie, MEYER Véronique, GAUYACQ Jean-Paul

**Le conseil a choisi pour secrétaire M. MASMONTET Jean**

**15112024-2 : Admission en non-valeur de titres**

Il est exposé qu'une demande d'admission en non-valeurs a été proposée par le Trésorier receveur sous le numéro 6500780112 pour un ensemble de 38 titres émis entre 2014 et 2023 sur le budget principal et pour un montant total de 14 769.20 €.

Il convient au conseil de délibérer pour admettre ces titres en non valeurs en considérant que toutes les opérations visant à recouvrer ces créances ont été diligentées par Monsieur le Trésorier-receveur municipal dans les délais réglementaires ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

**DECIDE** l'admission en non valeurs des titres de la demande n°6500780112 pour un montant de 14 769.20 €, cette somme sera imputée au compte 6541 du budget communal, la dépense ayant été prévue au budget.

Pour copie conforme  
Fait à Lahontan  
Le 15 novembre 2024  
Affichée le 15 novembre 2024

Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire  
Christian BONNAN

